M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège à propos de ce que nous a dit le premier ministre suppléant il y a quelques instants. Vendredi dernier, le premier ministre a dit, comme vient de le répéter le premier ministre suppléant, que les questions que j'avais posées à la Chambre étaient insensées.

Des voix: Bravo!

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, même si je me rends compte qu'il me serait très difficile d'être aussi insensé que le député de Saint-Boniface (M. Guay), j'estime que c'est tout simplement un prétexte pour éviter de donner des renseignements embarrassants. Quoi qu'il en soit, je crois que tout député peut légitimement soulever la question de privilège quand le premier ministre, puis le premier ministre suppléant, se moquent à la Chambre même du processus démocratique en donnant des réponses arrogantes, désinvoltes et insultantes.

Des voix: Oh, oh!

M. Cossitt: Assurément monsieur l'Orateur, il n'y a jamais eu de pire gouvernement ou de gouvernement plus arrogant de toute l'histoire du Canada.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne peux pas concevoir pourquoi le député de Leeds (M. Cossitt) m'a choisi pour me mettre sur un pied d'égalité avec lui. J'aimerais dire, monsieur l'Orateur, que si le député de Leeds a des doutes au sujet de lui-même, quant à moi, je n'en ai aucun. De toute façon, j'aimerais laisser savoir à la Chambre que quand je pose une question elle a du bon sens.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

M. Maurice Dupras (Labelle): Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter le 2° rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

Questions au Feuilleton

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS AU QUÉBEC—DÉPÔT DU RAPPORT DU CONCILIATEUR

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer le rapport du juge en chef A. B. Gold, conciliateur dans le différend opposant l'Association des employeurs maritimes et l'Association internationale des débardeurs, section locale 1657.

[Français]

RADIODIFFUSION, FILMS ET ASSISTANCE AUX ARTS

ADOPTION DU 3º RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques) propose que le 3° rapport du comité permament de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts, présenté à la Chambre le jeudi 17 avril 1975, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n° 924, 1819, 1875, 1912, 1944, 2108, 2132 et 2216.

Monsieur l'Orateur, si les questions nº 708, 2038 et 2116 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au Feuilleton.

[Texte]

LES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE EN 1974

Question nº 924-M. Alexander:

- 1. Combien de personnes touchaient des prestations d'assurance-chômage pendant chacun des mois de 1974, au moment (ou à la période) du mois où Statistique Canada effectuait des sondages sur le niveau de chômage?
 - 2. Quel était le taux de chômage pour chacun de ces mois?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1.